13619 - L\'usage de la dentifrice pendant le jeûne

question

Est il permis à un jeûneur de se brocher les dents? Selon mes connaissances cela est permis aussi long temps que rien ne passe dans le ventre. J'espère recevoir votre opinion sur la question

la réponse favorite

Louange à Allah.

Son éminence Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé à propos de l'usage d'une dentifrice et il a dit: Il n' y a aucun inconvénient à le faire, pourvu d'éviter d'avaler la salive, puisqu'il est recommandé au jeûneur d'employer un cure-dent. Fatawa de Cheikh Ibn Baz,4/247

Cheikh Muhammad Salih al-Outheymine dit: Il en ressort la question de savoir si le jeûneur peut utiliser une dentifrice..La réponse est qu'il est permis. Cependant, il vaut mieux ne pas l'utiliser parce que la patte pourrait rapidement passer à travers la gorge. Il faudrait le faire dans la nuit au lieu de se brocher les dents dans la journée. Ach-Charh al-Moumti' d'Ibn Outhaymine,6/407-408.

Cheikh Muhammad Salih al-Mounadjdjid.